

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE n°2018-1-1 portant modification de l'article 5 de l'arrêté 2018-1 prescrivant l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de RIBEMONT

Le Maire de la Commune de RIBEMONT

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L. 153-19 et R. 153-8 et suivants,
- Vu le code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 et R.123-1 et suivants,
- Vu la délibération du conseil municipal de RIBEMONT en date du 15 septembre 2014 ayant prescrit la révision du PLU et fixée les modalités de concertation ;
- Vu le débat du Conseil Municipal de RIBEMONT sur les orientations du PADD tenu le 10 décembre 2015
- Vu la délibération de la commune de Ribemont du 13 juillet 2017 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU révisé,
- Vu la décision n°E18000002/80 en date du 9 Janvier 2018 de Monsieur le président du Tribunal Administratif d'Amiens désignant Mr Alain RODIER en qualité de commissaire enquêteur ;
- Considérant les pièces du dossier destiné à être soumis à enquête publique ;
- Vu l'arrêté n°2018- 1 prescrivant l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de RIBEMONT
- **Considérant que dans l'article 5 de l'arrêté susvisé il a été indiqué l'année 2017, alors qu'il s'agissait de l'année 2018**

ARRÊTE

L'arrêté du 16 Janvier 2018 susvisé est ainsi modifié

Article 5. Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de Ribemont, rue Condorcet, 02 240 Ribemont, aux dates et heures suivantes :

- **Mercredi 14 Février 2018 de 15 heures à 18 heures**
- **Mardi 27 Février 2018 de 9 heures à 12 heures**
- **Vendredi 9 Mars 2018 de 15 heures à 18 heures**
- **Samedi 17 Mars 2018 de 9 heures à 12 heures**

De plus, les informations relatives à l'enquête et le dossier d'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : www.ribemont.fr

Le présent arrêté sera adressé :

A Monsieur le Préfet de l'AISNE

A Madame le Sous-Préfet de l'arrondissement de SAINT-QUENTIN

A Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'AMIENS

A Monsieur le Commissaire-Enquêteur



Fait à RIBEMONT le 26 Janvier 2018

Le maire,

M.POTELET